

# CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance

Diplôme de niveau 3 - RNCP 38565 – Date d'échéance 31-12-2028

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Ce CAP forme de futurs professionnels qualifiés, compétents pour l'accueil et la garde des enfants de moins de six ans. Le titulaire de ce diplôme exerce ses activités auprès de l'enfant dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité.

## ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

**Durée :** 1 an ou 2 ans

**Rythme annuel :**

• 12 semaines en alternance pour un parcours en 2 ans (420h par an)

• 2 ou 3 jours de formation par semaine en alternance durant 24 semaines pour un parcours en 1 an (436h)

**Statut :** apprentissage

**Délai d'entrée en formation :** jusqu'au début de la formation en septembre. Passé ce délai, contacter l'établissement

## LE + DE LA MFR

- Une pédagogie de projet
- Des travaux de groupes et travaux pratiques
- Des visites de structures Petite Enfance
- Des interventions de professionnels
- Une mobilité
- Projet de solidarité / ouverture culturelle

## LES TARIFS en annexe

Demi-Pension : 744€

Pension complète : 1368€

Possibilité de prise en charge d'une partie des frais d'hébergement et de restauration par les OPCO

## LES CHIFFRES CLES

100% de réussite (2024)

45% Poursuite d'étude 50% en emploi 5% sans

## PRE-REQUIS

Après une classe de troisième (CAP ou BAC pour un parcours en 1 an)

Être âgé de 16 ans (ou avoir 15 ans si cycle collège terminé) à 29 ans à la signature du contrat d'apprentissage. Sans limitation si RQTH

## MODALITÉ D'ACCÈS EN FORMATION

Inscription définitive après entretiens individuels et la signature d'un contrat d'apprentissage (en annexe)

## ACCESSIBILITÉ HANDICAP

- Bâtiments aux normes d'accessibilité
- Référent handicap sur site pour l'accessibilité pédagogique



## LES OBJECTIFS

Devenir un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité.

Le Professionnel formé aura développé des compétences pour animer des activités d'éveil et réaliser des activités de soins du quotidien auprès d'enfants dans des structures d'accueil collectif ou à domicile.

## CONTENUS / BLOCS DE COMPÉTENCE

Enseignement professionnel :

- BLOC1 : Accompagner le développement du jeune enfant
- BLOC2 : Exercer son activité en accueil collectif
- BLOC3 : Exercer son activité en accueil individuel

Enseignement général :

- BLOC4 : Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique
- BLOC5 : Mathématiques-Sciences physiques et chimiques
- BLOC6 : Éducation physique et sportive
- BLOC7 : Prévention-Santé -Environnement
- BLOCF : Langue vivante

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves terminales (écrites et orales) en fin de formation.

## LES DEBOUCHES

- Poursuites d'études : Bac Pro Services Aux Personnes et Animation dans les Territoires, Bac Pro Accompagnement, Soins et Services à la Personne, D.E. Auxiliaire de puériculture, D.E. Accompagnant Educatif et Social, D.E. Moniteur Éducateur, Concours d'ATSEM
- Insertion professionnelle : ATSEM / Animatrice, Assistante maternelle agréée, Auxiliaire puériculture



## Modalité et délai d'accès en formation

Le processus d'inscription commence dès le mois de janvier de l'année de rentrée scolaire.

Un entretien individuel ou collectif avec le référent pédagogique lors des journées portes ouvertes peut faire avancer le projet d'inscription.

Pour s'inscrire il faut prendre contact avec le secrétariat

- 1- Communiquer les informations demandées, pour compléter la fiche contact.
- 2- Demander un dossier d'inscription.
- 3- Prendre rendez-vous avec la direction.
- 4- A ce rendez-vous
  - Apporter le dossier d'inscription complété
  - Participer à l'entretien individuel de recrutement pour étude du projet et de la candidature

Vous devrez vous munir d'un CV et une Lettre de motivation

En cas d'aménagements scolaires se munir de documents à jour (P.A.I. /P.A.P./ P.P.S.)

Apprentissage : l'inscription est définitive lorsque le candidat a trouvé une entreprise qui l'emploie en contrat d'apprentissage et détient une promesse d'embauche ou un contrat signé.

Une réponse immédiate est transmise aux candidats lorsque l'ensemble des conditions sont réunis.

Inscription en cours d'année :

- Nous contacter

### TARIFS

#### ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

STATUT APPRENTISSAGE					STATUT SCOLAIRE				
Classe	INTERNE Annuel	Soit par mois (/10)	DEMI- PENSIONNAIRE Annuel	Soit par mois (/10)	Classe	INTERNE Annuel	Soit par mois (/10)	DEMI- PENSIONNAIRE Annuel	Soit par mois (/10)
CAP AEPE	1 368 €	136,80 €	744 €	74,40 €	4 <sup>e</sup>	2 329 €	232,90 €	1 513 €	151,30 €
CAPa JP	1 368 €	136,80 €	744 €	74,40 €	3 <sup>e</sup>	2 329 €	232,90 €	1 513 €	151,30 €
2 <sup>nde</sup>	1 824 €	182,40 €	992 €	99,20 €	CAPa JP	1 644 €	164,40 €	1 068 €	106,80 €
1 <sup>ère</sup>	2 166 €	216,60 €	1 178 €	117,80 €	2 <sup>nde</sup>	2 192 €	219,20 €	1 424 €	142,40 €
Tle	2 166 €	216,60 €	1 178 €	117,80 €	1 <sup>ère</sup>	2 603 €	260,30 €	1 691 €	169,10 €
CS	1 428 €	142,80 €	672 €	67,20 €	Tle	2 603 €	260,30 €	1 691 €	169,10 €

La cotisation d'adhésion à l'association est fixée à 10€.  
Document mis à jour le 10/09/2024